



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

postes

Question écrite n° 6911

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur les expérimentations relatives aux préretraites mises en place dans les centres de tri de La Poste de Bordeaux, Lille-Lezennes et Paris-Austerlitz. Il lui demande s'il peut dresser un premier bilan de ces expérimentations et s'il est envisagé d'étendre celles-ci à d'autres sites, et d'abord à ceux qui comme celui de Marseille-Gare font l'objet d'une procédure de délocalisation.

Données clés

Auteur : [M. Georges Sarre](#)

Circonscription : Paris (6^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6911

Rubrique : Préretraites

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er décembre 1997, page 4320